

# SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

## BULLETIN MUNICIPAL 2009

Loire - Parc naturel régional du Pilat  
Communauté de Communes des Monts du Pilat



## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	1
Le Conseil et les commissions	2
Conseils municipaux .....	3
CCAS - Portage de repas .....	4
Services techniques .....	5
Les employés communaux .....	5
Contrat Communal d'Aménagement .....	6
météo Claude .....	6
S.I.A.N.C. ....	7
Sécurité routière .....	8
Sapeurs Pompiers .....	8
Éclairage public .....	8
Tri sélectif et recyclage .....	9
Ecole primaire publique .....	10
Relais assistantes maternelles	11
Maison de retraite .....	11
Foyer d'Accueil Médicalisé ....	12
État civil .....	13
<b>Libre parole aux Associations</b>	
ADMR .....	16
Club Joie de Vivre.....	17
Sporting Club Pirailon ....	17
Tennis Club Pirailon .....	18
Les Boules du Ternay .....	18
Dynamique Pirailonne ....	19
Amicale des Sapeurs	
Pompiers .....	19
Sou des écoles .....	20
Rayon de Soleil.....	20
Cercle Jeanne d'Arc .....	21
FNACA .....	21
Les amis du camping .....	21
Syndicat d'Initiative .....	22
Comité des fêtes .....	22
Les marchés pirailons .....	23
Bibliothèque municipale .....	23
Cinémollette .....	24
Ateliers Liberté .....	24
Radio d'Ici .....	24
Musiques à l'Usine .....	25
L'Oreille est Hardie .....	25
L'Essaim de Julie .....	26
Bien vivre .....	26
Les Ailes de Bernard .....	27
Ceci n'est pas une usine ..	27
Don d'organe - ADOT 42 ...	28
Don du sang .....	28
ADMD .....	28

La commission communication vous a préparé ce bulletin. Il est complété par trois numéros de la "Lettre Pirailonne" qui vous seront distribués en début avril, juillet et octobre afin de vous informer régulièrement de la vie de la commune. Pour agréments les prochaines éditions, nous pensons inclure vos plus belles vues du village, des moments insolites de sa vie, etc.

À vos appareils, et merci par avance.

### Ouverture du secrétariat de mairie

Du mardi au vendredi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Le samedi : de 9h à 11h

Tél. 04 77 51 51 11

mairie.st.julien.molin.molette@wanadoo.fr

Permanence du Maire : sur rendez-vous au 04 77 51 59 80

### NUMÉROS À RETENIR

Mairie .....	Tél. 04 77 51 51 11
.....	Fax 04 77 51 50 79
Pompiers .....	18 ou 112
Médecins .....	04 77 51 56 55
C.H. Annonay .....	04 75 67 35 00
Urgences .....	04 75 33 33 33
Pharmacie .....	04 77 51 51 69
Poste .....	04 77 51 52 74
Culte catholique .....	04 77 39 63 40
Office de tourisme de Bourg-Argental.....	04 77 39 63 49
Syndicat d'Initiative de St-Julien .....	04 77 51 53 32

### Allo, service public : 3939

(0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)

La première réponse à vos questions administratives

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Horaires de la déchetterie

Toute l'année :

Lundi et Vendredi 13h30-17h

Mercredi et Samedi 9h-12h30 et 13h30-17h

Horaires d'été (du 16/05 au 5/09) :

Lundi et Vendredi 13h30-18h

Mercredi et Samedi 9h-12h30 et 13h30-18h

### Transport St-Julien - Annonay : tarif 2€ l'aller

- **tous les mercredis** : - départ St-Julien le Faubourg à 14h10  
- retour Annonay Gare routière n°12 à 17h25
- **tous les jours en période scolaire** et dans la limite des places disponibles dans les autobus scolaires :  
- départ St-Julien le Faubourg à 7h15  
- retour Annonay Gare routière à 17h25 et 18h15

**E**N ce début d'année 2009, je vous adresse avec l'ensemble du conseil municipal, de très sincères vœux de bonheur et de santé.

Par ces vœux, nous pouvons ainsi rêver d'un monde meilleur où les conflits et autres dramatiques événements disparaîtraient enfin.

Que faut-il faire pour que les hommes comprennent que nous n'avons qu'une terre et que nous sommes tous là pour y vivre en paix ? Je n'ai hélas pas la solution, même si je sais qu'à notre niveau, dans notre village et à quelques exceptions près, les gens se côtoient en parfaite harmonie et font preuve de solidarité.

Je souhaiterais que dans notre village, cette solidarité s'amplifie, que nous essayions de comprendre les difficultés d'autrui, que nous acceptions les cris des enfants, mais aussi que certains adolescents soient plus respectueux des adultes, des biens d'autrui, de la collectivité. À ce propos, je rappelle que les biens communaux dégradés sont payés par leurs parents par le biais des impôts directs et indirects (TVA). Les enfants du baby-boom dont je suis, apprenaient en instruction civique « Notre liberté s'arrête là où commence celle des autres ».

En bref, il faudrait que chacun s'efforce d'appliquer à soi-même tous ces vœux que nous formulons chaque début d'année.

J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux qui sont touchés par la maladie, le handicap et la perte d'un être cher.

En ce qui concerne la vie de notre commune, les travaux programmés par l'ancien conseil municipal (dont je faisais partie avec cinq autres membres), se poursuivent :

- Le toit du clocher et de l'église,
- La consolidation de la grotte du calvaire.
- Après une réunion publique, nous avons décidé de goudronner la place Louis Bancel en réservant une zone loisirs pendant la période estivale.
- Les travaux de la nouvelle station d'épuration de 1500 équivalents habitants commenceront en septembre prochain. Le procédé retenu est de type « lit de sable planté de roseaux ». Ce procédé est le moins coûteux pour nous tous usagers du service d'assainissement. De plus, étant moins consommateur d'énergie, il s'avère bien plus respectueux de l'environnement.
- Nous réfléchissons actuellement à un projet global sur l'aménagement du village. Pour cela, un Contrat Communal d'Aménagement (COCA) pourrait être passé avec le Conseil général. Il nous permettrait de planifier pour les années à venir les aménagements du village en bonne cohérence avec la capacité financière de la commune. Notre volonté étant de réaliser ces travaux sans augmentation des impôts locaux.
- Dans un contexte économique difficile pour tous, votre conseil municipal aura à cœur de ne pas augmenter la fiscalité et d'étaler les réalisations en fonction de nos capacités, je compte sur notre Conseiller général, Bernard Bonne, pour nous aider dans le financement de nos projets.

Je vous laisse maintenant découvrir le bulletin municipal.  
Bonne lecture et bonne année à tous.

*Jean-Louis Bariot, maire*



**Carrière :**

La CRIRAD a effectué des mesures qui ont révélé la présence de radon. Ce gaz est présent à l'état naturel dans les roches granitiques. La préfecture et la DDAS seront contactées pour connaître les normes et les mesures éventuelles à prendre.

**Problème de vitesse :**

La DDE a la possibilité d'effectuer des contrôles de vitesse et doit fournir une documentation concernant les modèles de ralentisseurs disponibles.

**Conseil municipal du 19 décembre 2008**

**1. Choix des entreprises** pour les travaux du mur de soutènement de la rue Prélagère : entreprise ROUX pour les travaux de maçonnerie (26 410.90 € HT) et entreprise CSM pour la fourniture et la pose du garde corps (39 402 € HT).

**2. Service départemental de médecine professionnelle et préven-**

**tive de la Loire :** adhésion à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 afin d'assurer la surveillance médicale des agents de la commune, pour une période de 3 ans renouvelable sur la base de 80 par agent.

**3. Droit de préemption urbain :** le conseil décide de ne pas exercer ce droit sur les propriétés cadastrées AB 202 (11 rue de la Condamine), AL 20 (La Blache), fonds de commerce situé 6 rue Peyronnet.

**4. Questions diverses :**

- La station service de St-Julien a fait l'objet d'un projet de reprise. Les dossiers de demande d'aides financières auprès de Conseil général de la Loire et du Comité professionnel de la distribution de carburant ont été déposés.

- Sécurité dans le village : la réunion publique relative aux problèmes de circulation dans le village sera organisée dès que possible en fonction des disponibilités des intervenants

(Maire et Conseiller général). Elle a été retardée à cause d'une réunion préalable d'information entre le Parc du Pilat et les conseillers municipaux.

**Communiqué :**

L'état ayant réduit de 12 jours l'année scolaire 2008/2009, les 4 employées communales affectées à l'école auraient pu voir leurs horaires diminués d'autant. Il n'en n'est rien : les 450 heures correspondantes ont été conservées et affectées pour 40% à l'école, plus grande que l'ancienne, et à 60% à l'entretien des bâtiments communaux suite au départ en retraite d'une personne. Le conseil, conscient de la qualité du service rendu aux parents d'élèves par le CLSH et de la nécessité de le conserver, souhaite conforter ce service. Pour cela il est proposé d'étendre la durée de travail de la personne qui l'a en charge de 9h30 à 9h45 par jour de fonctionnement.

**CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale

**Portage de repas**

Le portage des repas sur la commune continue son activité, à savoir rendre service et aider les personnes en difficulté. Si vous vous trouvez dans une situation de type maladie, handicap, accident ou difficultés passagères pour faire vos courses, n'hésitez pas à vous renseigner et profiter de ce service, une période difficile peut



survenir à tout moment. Comment faire ? Simplement en téléphonant en mairie (04 77 51 51 11) ou en s'adressant à Mme Josette Osternaud, adjointe au maire, 48 heures avant le premier portage.

De novembre 2007 à octobre 2008, 1325 repas ont été distribués avec un pic pendant les mois d'été, soit une moyenne de six personnes par mois qui bénéficient de ce service.

Le service de portage est effectué du lundi au samedi avec double portage le vendredi.

Les repas sont confectionnés, conditionnés en barquette sous vide en liaison froide par la maison de retraite de Bourg-Argental dans les règles d'hygiène en vigueur.

*La responsable, Josette Osternaud*



**À toutes les personnes concernées par le portage de repas, un questionnaire est à votre disposition en mairie et chez les commerçants. Merci de le remplir et de le déposer en mairie avant fin janvier.**

## Services Techniques

Je félicite le personnel des services techniques de notre commune pour leur conscience professionnelle et leur implication dans les chantiers entrepris. De mi-mars à mi-novembre leurs interventions se sont réparties comme ceci :

Tonte des espaces verts : 660 heures  
 Plantations et entretien des massifs : 660 h  
 Aménagement de la place Louis Bancel : 320 h  
 Nettoyage des rues et chemins : 300 h  
 Divers : 180 h  
 Jardin public et place L. Bancel : 150 h  
 École : 150 h  
 Ramassage des encombrants : 140 h  
 Signalisation au sol : 130 h  
 Entretien des rues et chemins : 110 h  
 Clocher entretien des abat-sons : 90 h  
 Désherbage des lieux publics : 90 h  
 Nettoyage WC et poubelles : 80 h  
 Cimetière : 70 h  
 Nettoyage berge du Ternay avec le chantier de jeunes : 60 h  
 Montage et démontage du chapiteau pour les associations : 60 h  
 Terrain de foot : 60 h  
 Fontaine (entretien): 40 h  
 Salage des rues : 30 h  
 Calvaire : 30 h

Arrêt maladie (interventions chirurgicales) : 590 h

Comme vous pouvez le constater le personnel communal intervient chaque jour sur différents sites de notre village. Cette année la météo n'a pas été clémente et a induit un temps considérable à la tonte des espaces verts et l'entretien des plantations, cela équivaut presque à un temps plein.

Christian Dorel et Laurent Richard ont été opérés. Laurent a repris, Christian est malheureusement en convales-

cence et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Ces absences ont pénalisé l'entretien de certains travaux et notamment du nettoyage des rues, mais la santé et la sécurité de nos collaborateurs sont primordiales.

Je souhaite que notre collaboration continue dans le même état d'esprit qu'elle a débuté, et je remercie Jean-Paul, Bernard, Laurent et Christian pour les travaux accomplis depuis mars.

*Jean-Louis Bariot, maire*



## Les employés communaux

### Service Administratif

Éliane Martin, Secrétaire de Mairie

Marie-Claire Bruyère, Adjoint administratif qualifié

### Service Technique

Christian Dorel, Agent technique chef

Laurent Richard, Agent des services techniques

Jean-Paul Geourjon, Agent des services techniques

Bernard Escoffier, CAE\* entretien-rénovation des bâtiments

### Service École - Cantine - CLSH\*

Yvette Seux, ATSEM\*, Responsable animation CLSH\*  
 (cantine + garderie périscolaire)

Magali Cancade, ATSEM\*, Aide maternelle + cantine + CLSH\*

Marie-Ange Sage, ATSEM\*, Aide maternelle

Céline Delgado, Agent d'animation qualifié

Myriam Cavy, études et remplacements

Sylviane Panel, Centre multimédia, contrat d'avenir

\* CAE :  
 Contrat  
 d'Accompagnement  
 dans l'Emploi

\* ATSEM :  
 Agent Territorial  
 Spécialisé École  
 Maternelle

\* CLSH :  
 Centre de Loisirs  
 Sans Hébergement

## COntat Communal d'Aménagement (COCA)

Comme indiqué en première page de la *Lettre Pirailloise* d'Automne 2008, la commune souhaite se lancer dans un COntat Communal d'Aménagement ou COCA. Non, nous ne nous lançons pas dans la production massive d'une certaine boisson américaine !

### Mais alors, qu'est donc un COCA ?

Le COntat Communal d'Aménagement est un nouveau dispositif mis en place par le Conseil Général depuis début 2008. Il se déroule en 3 temps :

#### 1- Étude préalable

La première étape nécessite la réalisation d'une étude préalable par un bureau d'études. Elle permettra de définir un projet d'aménagement du bourg à long terme (6 à 10 ans). Suite à un état des lieux, tous les aspects seront analysés : la présence d'habitat social, de services, les activités culturelles, les différents bâtiments communaux, la voirie existante...

Cette étude pourra aussi servir pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'objectif est de définir, en concertation avec tous les acteurs, un scénario d'aménagement global du bourg avec une estimation financière des différents travaux à prévoir, un échéancier pour leur réalisation et enfin une priorisation des investissements.

#### 2- Candidature au COCA

Le projet est présenté au Conseil général qui décide ou non de l'accepter. En cas d'acceptation, la commune signe le COntat Communal d'Aménagement.

Pour la commune, cela présente plusieurs avantages : il permet d'avoir une vision globale, de prioriser les interventions, d'être accompagné par les services du Conseil général avec l'avantage d'avoir un interlocuteur unique. Enfin, cerise sur le gâteau, cela permet de bénéficier d'un petit bonus financier.

#### 3- Construction du COCA

La commune définit, avec l'aide de son interlocuteur privilégié, un programme de réalisations pour les 6 ans à venir. Le Conseil général définit une enveloppe de subventions correspondantes sur laquelle la commune pourra compter. Un calendrier de travaux est établi. La commune a obligation de les commencer dans les 3 ans après la signature du COCA et de les terminer dans les 6 ans.

### Où en sommes-nous ?

La première étape a débuté. Un cahier des charges a été réalisé avec l'aide de la Direction Départementale de l'Équipement et du Conseil général. Il va permettre de lancer une consultation permettant de choisir un bureau d'études qui réalisera l'étude préalable. L'équipe choisie pour travailler sur le projet d'aménagement devra comprendre différentes compétences : un paysagiste, un urbaniste, un archi-

tecte, un hydraulicien...

Les élus souhaitent que 4 points essentiels soient traités :

- la mise en valeur de la rivière du Ternay qui devra être le fil conducteur de l'aménagement
- la création d'un cheminement piéton dans le bourg et la création d'une piste cyclable sécurisée pour permettre de rejoindre les terrains de foot et de tennis
- la mise en valeur du patrimoine bâti et des activités culturelles
- le développement de centres de vie grâce à l'aménagement ou au réaménagement d'espaces publics.

Les problématiques à intégrer seront l'optimisation des stationnements, la prise en compte de la sécurité routière notamment aux 3 entrées de village. Enfin, de manière générale, l'aménagement devra répondre à une amélioration du cadre de vie.

La commune aura à cœur de raisonner en termes de développement durable c'est-à-dire en prenant en compte les caractères social, économique et environnemental des investissements. Les équipements devront être également accessibles à tous.

Le projet est ambitieux et nous ne pourrions certainement pas tout réaliser sous ce seul mandat. L'objectif de l'étude est donc de prioriser les travaux. Nous aurons ainsi une feuille de route pour les 6 ans à venir.

## La météo 2008 par Claude

Au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre, le temps a été très changeant aussi bien en température (chaudes et froides) qu'en variations des vents. De nombreux orages ont marqué cette période (986 mm de pluie pour seulement 719 en 2007) mais on peut remarquer que St-Julien a été épargné. Par exemple : le 12 mai il est tombé 30 mm sur Èzeize et seulement 3 chez nous et le 1<sup>er</sup> novembre nous avons reçu 38 mm pour plus de 100 sur St-Étienne.

Cette période n'a pas vu de températures excessives : un mini de - 6.3°C au 6 mars et un maxi de 31.5°C le 24 juin. Les années de treize lunes ne sont pas de bonnes années... Souvenez-vous de 2003 alors vive 2009 !!!

## À votre service, le S.I.A.N.C du Pilat

(Syndicat Intercommunal  
d'Assainissement  
Non Collectif du Pilat)

### Que dit la loi ?

Le Code de la Santé Publique rend obligatoire, pour les maisons non raccordées à un réseau collectif, la mise en place d'un système d'assainissement non collectif.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et récemment la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 confient des compétences et des obligations nouvelles aux communes, notamment l'obligation d'assurer le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.

Les arrêtés du 6 mai 1996 et du 24 décembre 2003 définissent les prescriptions relatives aux systèmes d'assainissement non collectif ainsi que les modalités de mise en œuvre du contrôle technique obligatoire.

### Comment les communes ont-elles appliqué cette loi ?

De nombreuses communes ont estimé ne pas avoir les compétences et le personnel formé pour assurer cette mission.

35 communes de la Loire et du Rhône ont confié : "l'information en matière d'assainissement non collectif et le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif" à un syndicat intercommunal, le **SIANC du Pilat**. C'est l'unique objet de ce service : il ne gère pas l'assainissement collectif.

Le syndicat intercommunal est administré par un Comité syndical composé de deux délégués (un titulaire et un suppléant) élus par les communes adhérentes.

Pour notre commune, les délégués sont : Jean-Louis Bariot (titulaire), Michel Engelmann (suppléant). Chaque commune verse une cotisation annuelle (actuellement 200 €). L'Agence de l'eau et la Région Rhône-Alpes ont aidé financièrement à la mise en place du service. Pour les années à venir la totalité du financement, comme l'exige la réglementation, devra être assurée par les usagers.

### Rappel des redevances :

- 180 € pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (diagnostic de l'existant, effectué tous les 8 ans)
- 150 € pour le contrôle de bonne conception et d'implantation d'une installation (instruction du dossier)
- 180 € pour le contrôle de bonne exécution des travaux (visite de chantier).

### Gestion du service

Présidé par M. Gérard RIVORY (Délégué de la commune de Saint-Paul-en-Jarez) le SIANC du Pilat, dont le siège est à PÉLUSSIN, fonctionne avec un responsable de service, un technicien chargé du contrôle des installations existantes, une secrétaire et une aide comptable.

### Rappel des horaires d'ouvertures du secrétariat au Public :

**Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi  
de 9 h à 14 h**

Pour toutes rencontres avec le responsable du service ou le technicien veillez à prendre un rendez-vous.

**Contact : Tél. 04 74 20 64 75**

**Courriel : [contact@sianc-pilat.fr](mailto:contact@sianc-pilat.fr)**

### Les contrôles

Avant d'effectuer le contrôle des installations existantes, le service prend contact par courrier avec les personnes concernées pour fixer un rendez-vous.

### Que fait le service lors du contrôle ?

- vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et leur accessibilité,

- vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse.
- vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif de traitement.

### Ce que doit prévoir l'utilisateur avant le contrôle :

#### Rendre accessible les ouvrages d'assainissement :

- regard de visite de la fosse (septique ou toutes eaux)
- regard de visite du bac dégraisseur (le cas échéant)
- regard de répartition et de bouclage de l'épandage.

#### Présenter une copie de tous les justificatifs :

- de la mise en place de l'ouvrage (plans, factures...)
- de son entretien (justificatif de vidange délivré par le vidangeur).

### Après les contrôles

Lorsque tous les contrôles sont terminés sur la commune, le service effectue le bilan et informe les usagers par courrier des éventuelles modifications à apporter à leur dispositif d'assainissement.

En cas d'avis défavorable, l'utilisateur a un délai de 4 ans pour mettre son installation aux normes.

Lorsqu'il y a atteinte à la salubrité publique, la mise en état doit se faire dans les plus brefs délais.

**Pour de plus amples informations,  
le service reste à votre disposition.**

**Contact : Tél. 04 74 20 64 75**

**Courriel : [contact@sianc-pilat.fr](mailto:contact@sianc-pilat.fr)**



## Sécurité Routière

Le comportement des Français au volant a changé,<sup>1</sup> mais... Si des progrès exceptionnels ont été réalisés en matière de sécurité routière sur la période 2002-2007, plus de 4 500 personnes sont tuées et plus de 100 000 sont blessées sur la route chaque année en France.

Une majorité des Français déclare soutenir les actions entreprises en matière de sécurité routière. Les facteurs intervenant dans un accident concernent le comportement du conducteur, le véhicule et l'infrastructure routière. C'est en diminuant le risque lié à chacune de ces causes que le nombre de personnes tuées et blessées baisse sur les routes françaises. Toutefois, le comportement du conducteur intervient dans 9 accidents sur 10.

Les collectivités locales jouent un rôle majeur en matière de sécurité routière. Elles gèrent des infrastructures routières et ont en charge l'aménagement de la voirie pour assurer une bonne cohabitation entre ses différents usagers, la signalisation, l'organisation des transports collectifs et des transports publics, la sécurité aux abords des écoles.

La sensibilisation passe par l'éducation et la formation. L'objectif est de faire en sorte que chacun apprenne, dès le plus jeune âge, quels sont ses droits, mais aussi ses devoirs, d'abord dans la rue, comme piéton, puis sur la route, comme cycliste et futur motard ou automobiliste.

Les élus de Saint-Julien sont mobilisés pour réduire le risque routier. Ils mènent des actions précises sur les infrastructures. Une de nos priorités

est de réduire la vitesse aux entrées de notre agglomération, pour tous les véhicules.

Grâce au concours de la commission voirie, un des accès à l'école a été amélioré pour les piétons, par un traçage au sol rue du Moulin. Des passages piétons ont aussi été tracés dans le village.

Des améliorations restent à faire en matière de sécurité après un diagnostic de l'ensemble de nos infrastructures.

Concernant les abords de l'école, en référence au courrier de Monsieur le Maire du 28 juin 2008, il est rappelé aux parents de ne pas stationner sur le parking face à l'entrée des classes. Merci de respecter cette consigne de sécurité.

*Le Délégué à la sécurité routière*

## Sapeurs Pompiers

Le Centre d'Incendie et de Secours de St-Julien est composé de 20 Sapeurs Pompiers répartis comme suit :

- 2 adjudants,
- 1 médecin Sapeur Pompier,
- 2 sergents-chefs,
- 5 caporaux-chefs,
- 1 caporal et 8 Sapeurs Première et Deuxième classes.

On compte également une recrue, inté-

grée depuis cette fin d'année 2008.

Le nombre d'interventions reste stable (environ une centaine), dont la plupart sont des secours à personnes (malaises, accidents de circulation et divers). Intervenant principalement sur les communes de St-Julien, Colombier et Graix, nous avons également été appelés en renfort sur des communes voisines (Bourg-Argental, Maclas, Savas, St-Jacques d'Atticieux...)

Pour répondre à toutes ces sollicita-

tions, l'effectif tend à être insuffisant : donc si vous avez du temps libre, si vous aimez l'esprit d'équipe, la solidarité, si vous désirez rendre service, si vous pratiquez occasionnellement ou régulièrement du sport, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le chef de CIS Gilles Mathevet.

## Éclairage Public

En 2008 il n'y a pas eu de travaux. Actuellement une étude est en cours par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergie du département de la Loire) pour refaire l'éclairage de la rue Prélagère, accompagnant ainsi les travaux prévus pour sa mise en valeur (rénovation du mur qui la longe et pose d'une barrière).

L'éclairage de notre village comporte 378 points lumineux (places et terrain de foot compris).

Le contrat annuel de maintenance avec le SIEL nous revient à 14,60 € par point. Il comprend le contrôle des luminaires tous les deux ans, le remplacement systématique des ampoules tous les quatre ans ainsi qu'en cas de panne.

On peut s'étonner de voir autant de lumière toute la nuit (ex : zone artisanale) ; par mesure de sécurité on ne peut éteindre tout un quartier et la baisse d'intensité de l'éclairage a un coût élevé difficile à amortir.

Il vous est rappelé ne bien vouloir signaler en Mairie toute anomalie constatée sur le réseau.

Bon éclairage à tous...

## Tri sélectif et recyclage

### Le saviez-vous ?

Chaque Français jette un kg de déchets par jour. C'est deux fois plus qu'il y a cinquante ans. En effet, d'une part, il y a plus d'emballages sur les aliments et les objets qu'on achète aujourd'hui, d'autre part ces derniers sont moins solides et ont donc une durée de vie plus courte.

Heureusement, le Français est trieur. Le pays figure en 2<sup>e</sup> place du palmarès européen derrière l'Allemagne. En un an, chaque trieur préserve environ 80 kg de bois (grâce au recyclage du papier) et 18,5 kg de sable (grâce à la récupération du verre, recyclable à l'infini).

### Quelques chiffres

**Plastique** : une bouteille de plastique met plus de 1 000 ans à se décomposer. Alors n'oubliez pas vos bouteilles dans la nature. 27 bouteilles recyclées permettent de plus de faire une douce veste polaire.

**Carton** : une tonne d'emballages de briques de lait permet de fabriquer 6 670 rouleaux de papier toilette ou au choix, 29 000 paquets de mouchoirs.

**Acier** : une boîte de conserve met 5 à 10 ans à disparaître dans la nature alors qu'une tonne d'acier triée permet

de fabriquer 1 229 boules de pétanque ou 19 chariots de supermarché.

### Et à St Julien-Molin-Molette, comment je trie ?

Plusieurs sites comprenant chacun 3 containers de 3 couleurs différentes sont disséminés dans le village.

**Container vert** : facile, j'y mets le verre ! Attention, pas de vaisselle.

**Container bleu** : pour les journaux, magazines (sans les emballages plastique) et prospectus.

**Container jaune** : pour les boîtes de conserve métalliques, les briques alimentaires, les cartons et les bouteilles en plastique.

### Aller plus loin

En faisant quelques km supplémentaires, la déchetterie du Sictom Velay Pilat à Bourg-Argental, sur la route de St-Sauveur-en-rue, vous accueille depuis avril 2004. Là, une multitude de déchets différents peuvent être déposés.

8 grosses bennes existent :

**1 benne à cartons** : pour les meubles, les fenêtres (en bois)...

**1 benne à gravats** : pour tous les déchets de démolition (pierraille, briques, placoplatre, vaisselle...)

**1 benne à ferraille** : pour les appareils électroménagers, télévisions,

ordinateurs, vélos, grillage....

*Nota : Lorsque vous achetez un appareil électroménager, le magasin où vous réalisez votre achat est tenu de reprendre gratuitement votre ancien appareil.*

**2 bennes à encombrants** : pour les matelas, sommiers mais aussi les vêtements, cartons mouillés, plastique, rouleaux de tapisserie...

**2 bennes à végétaux** : pour les feuilles mortes, déchets de taille... qui seront transformés en compost.

Un local permet de déposer également vos piles, batteries de voitures, cartouches d'encre, pots de peinture, tubes néons et lampes basse consommation (les lampes « classiques » à incandescence sont à jeter, elles ne se recyclent pas), produits d'entretien.

Vous pouvez aussi laisser vos huiles de vidange, et, nouveauté depuis début novembre 2008, les huiles végétales (ne jetez donc plus vos huiles de friture dans l'évier, apportez-les à la déchetterie).

Chaque benne, chaque produit spécifique a sa filière de recyclage grâce à leur récupération par différentes entreprises spécialisées. Les produits non recyclables sont enfouis à St Just Malmont, siège du SICTOM.

La déchetterie est ouverte tous les jours sauf les mardis, jeudis et dimanches.

**LAMPES USAGÉES : TRIER SANS SE TROMPER**

**SE RECYCLENT**

- Tubes fluorescents dits "néons"
- Lampes fluocompactes dites "basse consommation"

**À DÉPOSER :**

- chez votre distributeur
- dans votre déchèterie

**NE SE RECYCLENT PAS**

- Ampoules halogènes
- Ampoules classiques à incandescence

**À JETER :**

- à la poubelle
- surtout pas avec le verre

**LES LAMPES SE RECYCLENT AUSSI**

**recylum**

Alors, triez, le bonheur est dans le recyclé !

### NOUVEAU

Vous pouvez à présent porter vos tubes néon et vos ampoules à économie d'énergie à la déchetterie de Bourg-Argental

Liste des Points de collecte sur [www.malampe.org](http://www.malampe.org)

## Ecole primaire publique de Saint-Julien-Molin-Molette

C'est déjà la deuxième année dans les nouveaux locaux situés rue Entre-Deux-Âges.

L'ouverture de la cinquième classe a été confirmée et attribuée à titre définitif. Ceci est dû au maintien à la hausse des effectifs :

2005-2006	97 élèves
2006-2007	98 élèves
2007-2008	116 élèves
2008-2009	120 élèves

L'école a ainsi pu faire deux classes de maternelle :

- TPS/PS/MS – 29 élèves – Mmes Tardy et Delaigue
- MS/GS – 24 élèves – Mmes Masson et Monnery

À noter que, cette année, la classe de PS/MS de l'école a pu accueillir les enfants âgés de deux ans.

Les élèves d'élémentaire sont répartis en 3 classes :

- CP/CE1 – 19 élèves – Mme Gorin
- CE1/CE2 – 21 élèves – Mme Prost
- CM1/CM2 – 27 élèves – M. Gonzales et Mme Monnery



De nombreux projets sont prévus cette année : spectacle de la fête de Noël du Sou avec l'intervenant de l'école de musique de Bourg-Argental, spectacles avec l'Esplanade de Saint-Étienne, découverte de l'environnement avec le Parc du Pilat, sorties cinéma avec Cinémolette, semaine du goût avec les Bonbons de Saint-Julien, sortie à la ferme pour les maternelles, intervention danse africaine, sport scolaire (U.S.E.P.) avec les écoles du péluissinois, natation à la piscine de Vaure à Annonay, travail avec les parents et grands-parents

sur la vie à Saint-Julien autrefois, Kermesse de fin d'année du Sou des écoles...

Tout au long de l'année, l'école animera également une consultation pour essayer de modifier les horaires de classes. Afin de mieux prendre en compte les rythmes de vie des enfants, toute la communauté de l'école (parents, personnels, municipalité...) essaiera de proposer des nouveaux horaires de classe pour la rentrée 2008-2009.

*L. Gonzales, directeur*



## Relais Assistantes Maternelles

### Parents – Enfants des Monts du Pilat

Depuis le mois de mai, Caroline Privat remplace Bénédicte Traversier durant son congé maternité, au Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.

Le relais couvre désormais l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

– **Si vous êtes parents**, le relais vous propose une information globale sur les modes d'accueil de la petite enfance (de 0 à 6 ans), une mise en relation avec les assistantes maternelles agréées disponibles, une information sur vos droits et obligations d'employeurs, des conseils pour toutes vos démarches

administratives et une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de votre enfant.

– **Si vous êtes assistantes maternelles**, le relais est à votre disposition pour vous mettre en relation avec les parents qui recherchent une assistante maternelle agréée, vous informer sur vos droits et votre statut professionnel, vous aider à travailler sur des projets, il établit un réseau d'échange avec d'autres assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, il vous tient informé sur les conditions d'agrément, l'évolution de votre profession.

**Les permanences ont lieu (hors vacances scolaires) :**

– les mardis de 13h30 à 18h00 à l'espace Déôme à Bourg-Argental

– les jeudis de 13h30 à 18h00 à la mairie à St-Genest-Malifaux

**Des temps collectifs sont proposés aux assistantes maternelles et aux enfants concernés par l'agrément (hors vacances scolaires) :**

– les jeudis de 9h à 12h à St-Genest-Malifaux dans la salle polyvalente près de la mairie

– les vendredis matin de 9h à 12h à l'espace Déôme à Bourg-Argental

– des temps collectifs itinérants sont aussi proposés le lundi matin de 9h à 12h sur les communes de St-Julien-Molin-Molette et Planfoy depuis le mois de septembre et un autre temps collectif aura lieu sur Marlhès début 2009.

*Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'animatrice au 04 77 39 25 78 ou 06 71 65 96 94.*

## Le repas des anciens :

**Dimanche 22 mars 2009 à midi à la Salle des Fêtes**

Invitation par courrier aux invités

## Maison de Retraite

Vous avez pu suivre dans les différents bulletins municipaux l'évolution des travaux d'humanisation de la Maison de retraite Le Val du Ternay. Enfin, après 40 mois de travaux les résidents et le personnel disposent maintenant d'un lieu de vie et d'un outil de travail moderne et bien adapté. L'inauguration, qui a eu lieu le samedi 28 juin 2008, a été l'occasion pour tous les acteurs de se réunir et de visiter cette réalisation ; en présence de M. Ferrein, secrétaire général de la Préfecture, du Docteur Bonne, président du Conseil général de la Loire, de M. Dino Cinieri, député de la circonscription, de M. Jean-Louis Bariot, maire et président du Conseil d'administration, des résidents, du personnel et sous un beau soleil, l'ensemble des invités sous la conduite du directeur a parcouru l'ensemble du bâtiment. Tout le monde a été surpris

de découvrir des locaux spacieux, bien organisés et avec un équipement sophistiqué permettant une prise en charge efficace des résidents.

Les travaux commencés en décembre 2004 par la construction d'un bâtiment neuf de 32 lits se sont poursuivis par trois déménagements successifs au fur et à mesure de la restructuration des anciens bâtiments ; l'établissement dispose toujours de 80 lits mais avec 66 chambres à 1 lit et 7 chambres à 2 lits. En octobre les derniers travaux extérieurs ont permis d'aménager une plate-forme accessible aux fauteuils roulants et de préparer le terrain pour les plantations à venir ; seuls quelques aménagements du parking restent à faire en termes de marquage et de balisage.

Le budget nécessaire à cette opération a été d'un peu plus de 4 000 000 € pour les travaux et de 470 000 € pour l'équipement mobilier ; l'établissement a obtenu des subventions de

l'État, de la Région, du Département mais aussi des prêts sans intérêts ou subventions des caisses de retraites. Il a fallu également emprunter auprès des organismes bancaires plus de 2 500 000 €, ce qui a généré une augmentation importante du tarif à charge pour les résidents.

Ces travaux ont nécessité une remise à plat de toute l'organisation du travail et quelques mois seront bien utiles pour que tout fonctionne parfaitement ; après cela l'aménagement des chambres de 1992 reprendra avec la réfection des cabinets de toilette par la maintenance de l'établissement.

Un dernier mot enfin pour tous les résidents et leurs familles ainsi que le personnel qui ont supporté tous les désagréments du chantier ; ils ont par leur mansuétude et leurs facultés d'adaptation favorisé le bon déroulement de cette opération.

Gérard Moutot



## 2008, une année remplie de projets au Foyer d'Accueil Médicalisé du Pilat

Chaque résident développe, renforce et entretient ses acquisitions par le biais d'activités, sources de leur épanouissement, qui se succèdent au fil des jours.

**Au service  
des capacités physiques,**  
des activités sportives  
telles que le sport adapté,  
la natation, le vélo...

**Au service  
de l'ouverture au monde,**  
des activités culturelles  
comme le cinéma, le théâtre,  
les spectacles divers...

**...et des activités  
touristiques :**  
séjour en Allemagne,  
Marineland, aux Estables, en 4x4,  
sur les plages de Bretagne...

**Dans le domaine du bien-être  
de la personne**  
des soins esthétiques,  
corporels, de la balnéothérapie...

**Et du maintien  
de l'autonomie :**  
des ateliers couture,  
cuisine, jardinage,  
photos, culture...



**Et grâce à des équipes investies et soutenues par des spécialistes**

**Avec des prises en charges  
individuelles :**

- en psychologie
- en psychomotricité
- en kinésithérapie



- des soignants
- des cuisinières
- des lingères
- un service administratif
- un service éducatif
- un directeur

Le Foyer d'Accueil Médicalisé du Pilat apprécie toujours de prendre part à la vie associative « pirailonne » en participant aux banquets des classes, aux émissions radiophoniques, au Téléthon... Et nous espérons que cette fructueuse collaboration se poursuivra encore longtemps !!!

## MARIAGES

**PEYRACHON Franck**  
et **PETIT Valérie**  
Le 12 avril 2008

**BLACHON Cédric Marius Michel**  
et **DOREL Séverine Gisèle Yvette**  
Le 24 mai 2008

**TABOURY Julien**  
et **MERCATILI Jennifer Danielle**  
Le 31 mai 2008

**ROBAEYS Martial Jean-Marie Claude**  
et **RICHARD Stéphanie**  
Le 16 août 2008

**THELLIER Patrick**  
et **ROUSSON Vanessa Sandra**  
Le 16 août 2008

**POITAU Xavier François Marie Martial**  
et **SELLAH Samira**  
Le 22 août 2008

**MARTINAUD Thierry Nicolas Bernard**  
et **BANCEL Caroline Jeanne France**  
Le 23 août 2008

**BORNARD Didier Marc Marie**  
et **LEFÈVRE Michèle**  
Le 30 août 2008

## NAISSANCES

**Taïs URRUTY PERDIGAO**  
Née le 9 mars 2008  
à ST-ETIENNE (Loire)

**Gabin Louis Lucas SAULNIER**  
Né le 14 mars 2008  
à ANNONAY (Ardèche)

**Côme Emilien BAAS-BANCEL**  
Né le 9 mai 2008  
à ROUSSILLON (Isère)

**Noa PEYRACHON**  
Né le 6 juin 2008  
à ST-ETIENNE (Loire)

**Lubin Mathéo VACHER**  
Né le 13 juin 2008  
à ROUSSILLON (Isère)

**Anaé VEUILLET**  
Née le 12 juillet 2008  
à ST-CHAMOND (Loire)

**Nolhan LAINE-GIRARD**  
Né le 14 octobre 2008  
à ANNONAY (Ardèche)

**Pablo DOLZ**  
Né le 10 novembre 2008  
à ST-PRIEST-EN-JAREZ (Loire)

**Siobhan PINATELLE**  
Née le 2 août 2008  
à ANNONAY (Ardèche)

**Alysson Audrey DOREL-BRISON**  
Née le 17 décembre 2008  
à VIENNE (Isère)

**Lili RADIX-TARDY**  
Née le 17 décembre 2008  
à BRON (Rhône)

**Jules RADIX-TARDY**  
Né le 17 décembre 2008  
à BRON (Rhône)

**Thomas SAIGNOL**  
Né le 21 décembre 2008  
à ROUSSILLON (Isère)

## DÉCÈS

**VERNEY Marius**, le 14 février 2008,  
âgé de 99 ans, veuf de Marthe  
Antoinette Rose CELLARD  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
5 Montée de Drevard

**CHABOT Jean René**, le 25 février  
2008, âgé de 92 ans, veuf de Marie  
Rose Adrienne OCTRUC  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**PICHON Josette Marguerite Louise**,  
le 24 mars 2008, âgée de 68 ans,  
épouse de Georges Marcel DUMAS  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
8 Grand Place

**JACOUTON Jean Victor Joseph**,  
le 22 avril 2008, âgé de 94 ans, veuf  
de Marthe Marie Claudia GRANJON  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**ORIOU Paul Martial Julien**, le 5 mai  
2008, âgé de 62 ans, célibataire  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**HUL Jeannine**, le 30 mai 2008,  
âgée de 87 ans, veuve de M. HLADEC  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**COURTIEU François Marie Pierre**,  
le 10 juin 2008, âgé de 82 ans,  
célibataire. ST-JULIEN-MOLIN-  
MOLETTE, Maison de retraite

**PEYRAVERNEY Marie Elisa Noëlie**,  
le 18 juin 2008, âgée de 86 ans,  
célibataire. ST-JULIEN-MOLIN-  
MOLETTE, 24 rue de la Modure

**QUIBLIER Marie-Thérèse Marcelle**, le  
26 juin 2008, âgée de 85 ans, divorcée  
de Roger Pierre Marius MUTHUON  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**ROCHEDY Angèle Victorine**, le 23  
août 2008, âgée de 83 ans, épouse  
de Fernand Xavier Régis CHANTEPY  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**BERNE Léonie Marie Marguerite**,  
le 30 août 2008, âgée de 95 ans,  
veuve de Marcel Jean CHARREL  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**GRENIER Angèle**, le 11 septembre  
2008, âgée de 96 ans, veuve de  
Emile François BRUYERE  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**BOUTIN Marie Victorine**,  
le 12 octobre 2008 âgée de 99 ans,  
veuve de Herman Auguste JANET  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**FEUERMANN Danielle, Raymonde,**  
**Françoise**, le 23 octobre 2008,  
âgée de 69 ans, divorcée de Robert  
François VENARD  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Pré-Battoir

**PANEL Louis Roger Marius**,  
le 1<sup>er</sup> novembre 2008, âgé de 75  
ans, époux de Huguette Josette  
Marie MATHEVET. ST-JULIEN-MOLIN-  
MOLETTE, 36 avenue de Colombier



Jennifer et Julien



Michèle et Didier



Valérie et Franck



Caroline et Thierry



Vanessa et Patrick



Stéphanie et Martial



Samira et Xavier



Séverine et Cédric



Tais



Côme



Anaë



Noa



Gabin



Pablo



Siobhan



Nothan



Alysson



Thomas

## ADMR

L'aide à domicile en milieu rural  
à Saint Julien Molin Molette



[www.admr.org](http://www.admr.org)

Vous aimeriez rester à la maison malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise ou être aidé pendant votre convalescence. Il vous est difficile d'assumer une partie de vos tâches ménagères. Sur qui compter en cas de problème ? Comment apporter la certitude d'une présence, d'un secours ?

L'ADMR est là pour vous soutenir dans votre vie quotidienne avec ses services :

- les aides à domicile
- la téléassistance à domicile FILIEN (assistance par téléphone)

### Les aides à domicile

Pour vous aider dans votre vie quotidienne, les aides à domicile sont à votre disposition pour faire votre ménage, vos courses, pour vous tenir compagnie, vous accompagner en promenade...

À St Julien ces 8 personnes (voir ci-dessous) sont employées pour répondre à vos besoins (2 remplaçantes interviennent aussi suivant les besoins). En prévision un service petits travaux.

Cette année ce sont **70** personnes qui sont aidées.

### La téléassistance FILIEN

Un combiné haut-parleur relié à votre installation téléphonique, un médaillon ou un bracelet.

Un geste suffit : appuyer sur un bouton et on vous vient immédiatement en aide (besoin de parler, chute, malaise) 24h/24 - 7jours/7.

En 2008, huit appareils sont installés sur St Julien et 1 sur Colombier. 4 nouveaux appareils ont été installés et 4 ont été rendus pour cause d'entrée en maison de retraite.



**Ces différents services, dans certains cas, peuvent être pris en charge, dans le cadre soit de l'APA soit de votre caisse de retraite ou votre mutuelle. Les bénévoles membres de l'association sont à votre disposition pour être à votre écoute, vous renseigner et enregistrer votre demande de prise en charge et apporter une solution à vos difficultés.**

### Qui contacter ?

Permanences en mairie : les mardis de 8h à 11h et les jeudis de 14h à 17h où vous pouvez vous rendre ou téléphoner : 04 77 51 57 01. Ensuite une personne bénévole vous accompagnera dans votre démarche pour recevoir l'aide que vous souhaitez.

À St Julien les membres de l'association organisent aussi des rencontres conviviales entre les différentes personnes aidées (repas trimestriel avec animations l'après-midi, travaux manuels, jeux de société, chants, confection de pâtisseries...).

D'autre part, pour les familles ayant au moins un enfant de moins de 16 ans, une autre association ADMR (Les Trois Vallées : 04 77 39 79 51), intervient également sur votre commune et vous propose plusieurs services :

- Lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie, séparation ou décès d'un parent), un soutien au domicile peut parfois s'avérer nécessaire : **ce type d'intervention peut être pris en charge par votre caisse d'allocations familiales ou par le département.** Pour chaque situation, l'ADMR vous propose des professionnels qualifiés, capables de vous seconder. Selon votre besoin, notre service famille intervient à votre domicile et vous proposera une aide ponctuelle à plus ou moins long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée complète.
- **Le service garde d'enfants au domicile.** Complémentaire aux autres modes de garde que sont les Multi-accueil, les assistantes maternelles, ... , parfois insuffisants ou ne correspondant pas aux besoins, le service garde d'enfants au domicile des parents peut s'adapter aux contraintes de chaque famille : horaires atypiques, certains jours dans la semaine. L'association, spécialiste depuis de nombreuses années du service à domicile, est employeur de personnel qualifié qui saura respecter l'intimité du foyer et gagner la confiance des parents et de l'enfant.

*PS : Vous trouverez inséré dans ce bulletin municipal une enquête relative aux nouveaux services de jardinage et petit bricolage que nous souhaitons pouvoir vous proposer. Ces services sont accessibles à tous, sans condition particulière pour les utiliser. Nous apprécierions que vous nous retourniez vos réponses.*



Marie Christine



Bernadette



Bernadette



Delphine



Céline



Marie-Pierre



Myriam



Anne-Marie

## Club Joie de Vivre

Notre association, située 8 rue Vieille, propose aux retraités chaque jeudi de 14h30 à 18h des après-midi rencontre avec jeux divers, séances de maintien en forme, marche.

Nous organisons aussi des événements festifs comme des après-midi spectacle ou des sorties en groupe.



**Sporting  
Club  
Pirailon**

Ce club de football a été créé en 1980. L'année 2008 aura vu quelques changements au niveau du bureau, Franck BATIN succède à Fabrice DOREL à la présidence et Jean-François DESPINASSE remplace Christophe COSTECHARAYRE à la trésorerie. 2008 aura également vu les 25 ans au sein du club de Jean-Michel OLLAGNIER. Toutes les personnes participantes à la vie du club sont bénévoles. Pour une meilleure organisation et une répartition des tâches, nous avons créé les quatre commissions suivantes : Terrain et locaux, Discipline, Équipement et Fêtes. Pour cette dernière, 2 dirigeants et 9 parents se sont portés volontaires. L'effectif du club est de 83 joueurs (3 en écoles de foot, 12 débutants, 18 poussins, 14 benjamins, 22 seniors dont il faut au passage saluer le très beau jeu qu'ils pratiquent au sein de ce collectif et enfin 14 vétérans). Que dire de nos vétérans, sinon qu'ils sont 14 licenciés et qu'ils prennent toujours autant de plaisir à se retrouver les vendredis soirs pour les matchs.

Une formidable équipe dirigeante encadre les joueurs : Franck PEYRACHON et Lionel VALLET pour les débutants - Gilbert SAGE, José TRACOL et Joachim CARDOT pour les poussins - Jean-François DESPINASSE, Alain CARDOT et Nicolas TILLMANN pour les benjamins, et Fabien DURANTON pour les seniors

Du 29 mai au 5 juin 2008, un **voyage en Croatie** a permis à certains de nos membres de découvrir ce beau pays.

Pour notre repas annuel nous sommes allés nous promener à **Lussas en Ardèche** le 8 juillet dernier.

Le Club a participé au **Téléthon** le 6 décembre en confectionnant des crêpes.

- Responsable des catégories jeunes : Jean-Michel OLLAGNIER.

Le Sporting Club Pirailon remercie particulièrement les membres sortants du bureau pour leur action en faveur et au sein du club. Nos remerciements vont à tous les bénévoles pour leur travail important et indispensable à la vie du Sporting. Le club remercie également Eric DEBOST pour son dévouement à l'arbitrage au sein du comité Drôme-Ardèche. Nous tenons à féliciter Valérie et Franck Peyrathon dont la famille s'est agrandie avec la naissance de leur garçon Noa.

Lors de l'assemblée du mois de juin monsieur le Maire a conforté le S.C.P concernant la réfection du stade dès que possible. Le club apprécie de constater que le dossier avance. Une commune a besoin d'avoir différentes activités sportives à proposer.

L'année 2009 commencera par deux événements importants pour l'association :

- un **concours de belote le dimanche 18 janvier**

- **l'assemblée générale le mardi 27 janvier.**

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour vous distraire en participant aux diverses manifestations.

Nous pratiquons ce sport populaire dans le respect mutuel et dans la bonne humeur, rejoignez-nous, vous **serez** les bienvenus. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi pour les débutants, poussins et benjamins ; le mardi et le vendredi soir à partir de 19h pour les seniors. Le S.C.P recrute dès l'âge de 5 ans en école de foot.

Le club organise son concours de pétanque annuel courant juin 2009 au stade de la Condamine.

Pour tout renseignement s'adresser à Franck Batin 04 77 51 58 66 ou à Jean-Michel Ollagnier 06 07 58 52 09. Vous pouvez également consulter notre site internet sur :

<http://www.scp.free.fr>

Le S.C.P vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



## Le Tennis Club Piraillon

Le Club a repris son activité en octobre. 24 jeunes ou adultes bénéficieraient actuellement des cours encadrés par Cédric Chantossel dont le diplôme de moniteur breveté d'État est l'assurance d'un enseignement de qualité. Il est aussi possible de prendre une adhésion au club qui permet un accès au terrain sans limitation. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre.

**Pour tout renseignement :**

**Pascale Coffy : 04 77 51 56 55**

## Association sportive bouliste du Ternay

Notre association a la satisfaction d'avoir une centaine de membres entre licenciés et membres honoraires, cela représente près de 10 % de la population.

De fin mars à début novembre, nos sociétaires ont le plaisir de se retrouver tous les mardis après-midi pour se distraire sur les jeux du jardin public.

Les mercredis en fin d'après-midi les jeunes du centre de formation et le club sportif bouliste du Pilat s'entraînent avec des moniteurs agréés (Nicolas Tillmann - Joël David - Laurent Richard).

Le dimanche matin le boulodrome est ouvert de 9h30 à 12h, toutes les générations se côtoient, plaisantent, jouent et s'amuse.

Si la vie associative vous manque, venez nous rejoindre à partir d'avril au jardin public le mardi après-midi, et le dimanche matin. Seuls la bonne humeur et l'esprit de camaraderie sont obligatoires pour participer à ce sport de détente.

But d'honneur 2008 a été remporté par Pascal Desseux face à une féminine qu'est notre vice-présidente Monique Julien. La finale fut très indécise jusqu'au dernier moment. Ce sympathique concours s'est étalé sur toute la saison d'été, réservé aux membres de notre association.

Les rencontres inter-sociétés ou inter-quartiers du 1<sup>er</sup> mai ont rencontré un franc succès puisqu'au dernier moment nous avons dû rajouter des jeux sur la place Louis Bancel. Plusieurs dizaines d'équipes se sont sympathiquement rencontrées. Nous remercions toutes les associations piraillonnes pour leur implication.

Nos concours internes furent tous perturbés par la météo exécrable de cette année, nous remercions très vivement les familles de Gilbert Bernard, de Jeannine Fanget et de Jean-Charles

Gamet qui se sont impliquées dans ces manifestations.

Le 8 août nous avons reçu les jeunes du chantier d'été représentant plusieurs continents. Cette rencontre s'est terminée par un repas en commun dans le jardin public.

**En 2008 notre association organise les concours officiels :**

- le 6 juin le challenge Michel et Louis Cellard,
  - le 4 juillet le challenge Villon,
  - le 12 septembre la coupe Jean Pichon.
- Côté concours sociétaires, ouverts à tous :**
- le 13 avril, lundi de Pâques, challenge Gilbert Bernard,
  - le 13 septembre le challenge Jean-Charles Gamet,
  - le 26 juin, le challenge Jeannine Fanget.

**Le 1<sup>er</sup> mai** le concours intersociétaires ou inter-quartiers.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi **30 janvier** salle du conseil municipal en Mairie.

N'hésitez pas à vous essayer à ce loisir, il est excellent pour se détresser et peut se pratiquer de 7 à 117 ans. Nous aurons le plaisir de vous accueillir. Encore une fois, seule la sympathie et la bonne humeur sont obligatoires.



## Dynamique pirailonne

Créée en 1976, l'association de gym volontaire devenue la « Dynamique Pirailonne » fête cette année ses 32 ans d'existence.

Ce sont environ 25 adhérentes qui suivent chaque lundi de 10h à 11h un cours de maintien et remise en forme avec exercices d'assouplissement et maintien de l'équilibre. Ces cours se passent dans une ambiance chaleureuse et sont assurés par une monitrice diplômée d'état, Simone Sauvignet.

Le bureau et les adhérentes remercient la municipalité pour le prêt de la salle de sport et la subvention accordée qui leur a permis cette année de renouveler une partie du matériel et aussi M. Cinieri qui leur a offert un peu de matériel ce qui leur permet de pratiquer leur activité dans les meilleures conditions.



Au cours de la saison 2007-2008 nous avons participé à la journée du téléthon en organisant une petite tombola qui a bien marché et nous renouvelerons cette année. Nous avons aussi rencontré le club de gym de Véranne qui a la même monitrice que nous : une première fois les dames de St-Julien se sont rendues à Véranne pour un cours de gym suivi du tirage des Rois et une autre fois, ces dames de Véranne sont venues

à St-Julien pour un cours et une marche jusqu'à Colombier où elles ont partagé un bon repas.

À l'issue de la dernière assemblée générale le bureau a été reconduit à l'unanimité. Nous vous rappelons que la gym est ouverte à tous, mesdames et messieurs, sans limite d'âge.

**Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :**

**Mme Josette Dorel : 04 77 51 52 97**

**Mme Monique Cellard : 04 77 51 53 28**

## Amicale des Sapeurs Pompiers

Comme chaque année, l'année 2008 a été riche en événements : cross inter-Pilat, participation au cross départemental, au championnat départemental de VTT ; puis également au concours de boules départemental.

Sans oublier le concours national de pétanque qui s'est déroulé à Chateauneuf-lès-Martigues (13).

L'Amicale des Sapeurs Pompiers a de nouveau organisé une journée de rassemblement entre les actifs et les vétérans le 14 juillet, qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci à M. et Mme Berne ainsi qu'à l'Amicale pétanque de Colombier pour la mise à disposition des locaux.

Cette année encore, le CIS a planifié l'organisation du Téléthon en collaboration avec plusieurs associations

locales.

En cette fin d'année, l'Amicale des Sapeurs Pompiers a organisé comme l'année précédente le réveillon du Jour de l'An.

Enfin, nous tenons à remercier les populations de St-Julien, Colombier et Graix pour l'accueil réservé aux Sapeurs Pompiers lors de la présentation des calendriers.

*Meilleurs Vœux et Bonne Année 2009 !*

## Pilattitude

Une nouvelle association proche de chez vous :

« Pilattitude » vous propose un service d'aide au déplacement en développant des initiatives de **co-voiturage**.

Pour cela, Pilattitude met en relation des personnes qui souhaitent partager leurs trajets.

À l'initiative du Forum Social du Pilat, l'association Pilattitude a été créée au mois de juin 2007.

Elle a pour but :

- la promotion de modes de transport qui concilient liberté de déplacement et respect de l'environnement sur le territoire du Pilat ;
- le développement de partenariats institutionnels pour mettre en place une centrale de mobilité.

En devenant membre de l'association Pilattitude (cotisation de 5 € par an), vous soutenez une démarche :

- qui participe à la mobilité de tous,
- qui diminue l'impact de la voiture sur le pouvoir d'achat des ménages,
- qui diminue les émissions de CO2,

- qui apporte plus de sécurité sur la route et favorise les liens sociaux.

Alors rejoignez-nous : contactez la « personne relais » de votre village, **Sylvie Sarda, 04 74 48 36 15.**



**Pilattitude  
Montrabier**

**42220 St-Sauveur-en-Rue**

**Tel : 04 77 39 27 64**

**Mail : Pilattitude@yahoo.fr**

## Sou des écoles

C'est reboosté par un très bon cru de la Molinette 2008 que nous, parents d'élèves, sommes repartis, pour cette nouvelle année scolaire.

En effet, cette année, fort d'un soleil éblouissant, la 6<sup>ème</sup> édition de la Molinette a battu son propre record avec un peu plus de 700 marcheurs. (Les enfants de moins de 10 ans n'étaient pas comptabilisés, sinon nous aurions frôlé le millier de marcheurs, tous âges confondus).

Un grand merci à tous les Pirailions, qui, chaque année, participent de plus en plus nombreux à notre rando.

Grâce aux fonds récoltés lors de nos diverses manifestations, nous pourrions financer cette année 2008-2009 les projets des enseignants pour leurs classes : sorties spectacle et cinéma. Mais encore :

- pour les petits : achat de jeux pour les classes et cours des maternelles, sortie à la ferme de Jonzieux pour la classe des PS/MS
- pour les grands : sorties Parc du Pilat, Ile du Beurre à Condrieu, ski de fond,



rencontres sportives USEP, visites du collège de Bourg-Argental...

### Merci de noter sur vos agendas nos prochaines manifestations :

- **Arbre de Noël** : samedi 13 décembre 2008 avec un spectacle réalisé par les enfants et leurs enseignants
- **Le Carnaval** : courant mars 2009
- **Vente de Fleurs pour la fête des mères** : samedi 6 juin 2009
- **Fête de l'école** : samedi 27 juin 2009

### • Molinette : dimanche 4 octobre 2009

Nous remercions sincèrement Sylviane Grenier pour le sérieux dans sa mission de secrétaire de l'association, et surtout sans qui la Molinette n'aurait jamais vu le jour. Elle passe le relais à Valérie Peyrachon.

Les parents d'élèves se joignent à moi pour présenter à tous les Pirailions une très Bonne Année 2009.

*La présidente, Florence Fayard*

## Rayon de Soleil

Depuis quelques années de nombreuses marques de l'hexagone apportent une généreuse contribution aux activités de « Rayon de soleil ». Après le départ de sœur Payen de Tunisie, l'association s'était fixé pour but d'améliorer le sort des pauvres de notre environnement immédiat. Mais avons-nous le droit de délaissier ces enfants tunisiens qui demandent affection soutien et assistance ? Non ! C'est pourquoi nous allons retrouver notre démarche initiale : apporter un peu de bonheur aux enfants défavorisés qui vivent dans la banlieue de Tunis, à La Marsa. Les Sœurs Blanches, nos interlocutrices privilégiées, font un travail considérable en apportant un dévouement à ces familles, filles-mères et enfants en détresse. Peut-être ferons-nous une vente massive de tous les cadeaux offerts par les

grandes sociétés qui ne cessent de soutenir l'action de « Rayon de soleil ». En plein cœur de l'hiver, Claude Bonnard reprendra son bâton d'émissaire de votre générosité en apportant aux Sœurs Blanches de La Marsa un peu plus que le nécessaire pour continuer leur œuvre auprès des enfants malheureux de leur secteur.

Pour nous aider par le biais de ce bulletin, nous vous serions reconnaissant de faire parvenir vos dons auprès de :

**M. Claude Bonnard, 15 rue du Faubourg 42220 St-Julien-Molin-Molette ou au compte chèque postal de cette opération : Lyon 13.134-39Z**

Merci pour ces enfants.



## Cercle Jeanne d'Arc

Fort de 180 sociétaires, le Cercle Jeanne d'Arc est l'une des plus importantes sociétés de Saint-Julien.

Tous aiment se retrouver pour un moment de détente, sur les terrains situés montée des Anges, pour jouer à la pétanque, à la boule lyonnaise, à la coinche ; dont bon nombre de joueurs sont de vrais spécialistes.

Le jeudi est surtout réservé à la section des Amis du Jeudi (responsable Betton Raymond) pour marcheurs avertis...

Le Cercle est ouvert tous les jours à

partir de 16h.

Une salle équipée, pour soirées festives **privées**, d'une capacité de 120 personnes peut être louée au prix de 210 € : réservation au 04 77 51 57 17.

### Dates des manifestations de l'année 2009 :

- **Samedi 14 février** : concours de coinche
- **Dimanche 15 mars** : concours de belote
- **Samedi 25 avril** : sortie annuelle

- **Jeudi 21 mai, samedi 23 mai, dimanche 24 mai** : 104<sup>ème</sup> anniversaire de la société

- **Samedi 20 juin** : rencontre avec l'amicale de pétanque de Colombier ; chez eux

- **Lundi de la vogue 10 août** : concours de pétanque en doublette

- **Samedi 29 août** : concours de pétanque inter-sociétés en triplette doté du challenge Gustave Courbon

- **Samedi 12 septembre** : challenge JP Chomérat, pétanque tête-à-tête

- **Dimanche 6 décembre** : loto

## FNACA

### Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie

Dans quelques mois nous commémorerons le 47<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu mettant fin à la guerre d'Algérie le 16 mars 1962. Comme en 2008, nous nous ferons un point d'honneur à être toujours aussi nombreux devant les

lieux de mémoire pour nous souvenir de nos 3000 camarades tombés au cours de cette guerre.

Forte de 41 membres, l'association des Anciens d'AFN de St-Julien-Molin-Molette est la **dernière représentante des associations d'Anciens Combattants** du village. Elle se doit de perpétuer le souvenir de tous ceux qui ont combattu durant ces dernières guerres.

Notre Fédération a été créée en pleine

guerre d'Algérie le 21 septembre 1958. Elle a donc fêté en 2008 son **cinquantième anniversaire**. C'est en 1963 qu'elle deviendra la FNACA.

Que de chemin parcouru depuis cette date, mais que de chemin à parcourir encore pour obtenir entière satisfaction à nos légitimes revendications. Aujourd'hui plus qu'hier nous devons continuer pour maintenir présents le souvenir de tous les Anciens Combattants.

## Les amis du camping du Val du Ternay

Depuis plusieurs années l'association « Les Amis du Camping du Val du Ternay » s'attache à organiser des manifestations de masse du type vide-grenier et marchés aux puces etc. attirant chaque fois plus d'une centaine d'exposants et des milliers de visiteurs participant ainsi à faire connaître le village et ses commerçants.

Statutairement, les bénéfices de chaque manifestation sont redistribués dans le cadre du tourisme social (colonies de vacances, camps de jeunes) en offrant des entrées gratuites dans les parcs d'activités de la région et en organisant des soirées barbecue.

Durant toute l'année elle organise des concerts gratuits.

Pour 2009, deux vide-greniers : le 12



avril et le 18 octobre sont inscrits au programme.

**Renseignements :**

04 77 51 50 76 ou 06 82 47 75 09

## Syndicat d'initiative

Pour assurer sa mission d'accueil et d'information des touristes, des habitants de St-Julien et des villages d'alentour, le Syndicat d'Initiative ouvre ses portes chaque année de fin juin à mi-septembre. Cette mission est assurée quatre jours par semaine par une vacation financée par la Communauté de Communes des Monts du Pilat et par des bénévoles les deux jours restants.

En 2008, la fréquentation aura été équivalente à 2007, donc en baisse par rapport aux années précédentes. Visiteurs particuliers, mais touristes en puissance, les marcheurs sur le Chemin de St-Jacques sont chaque année plus nombreux. On estime à présent leur nombre à plus de deux mille avec des retombées économiques qui commencent à être importantes (plus de 100 000 € par an lors

de leur traversée du Parc du Pilat – deux jours en moyenne – de Chavanay aux Sétoux via St-Julien).

En 2008, huit expositions se sont succédé de juin à décembre. La première présentée à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et renouvelée en septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine rappelait les 300 ans de notre histoire avec « la soie ». Cette exposition a remporté un très vif succès auprès des anciens acteurs de la vie ouvrière du village mais a aussi intéressé estivants et autres voisins curieux de cette époque. Elle a été complétée par la projection vidéo de films sur le tissage, des visites guidées qui ont permis aux visiteurs de découvrir les sites industriels réhabilités par leurs nouveaux occupants, des échanges et rencontres avec des artistes. Enfin un CD, recueil de témoignages d'anciens ouvrières et ouvriers de la soie, a été

enregistré par Radio d'Ici.

Les autres expositions, très variées, auront permis de faire connaître le travail de peintres piraillois et pélussinois, l'art du découpage et du collage, la sculpture et enfin une magnifique collection de photographies prises dans un autre lieu de notre patrimoine : les établissements JM Bancel.

Il reste à remercier vivement tous les bénévoles qui acceptent de donner de leur temps pour le bon fonctionnement de notre association, que ce soit pour les tâches administratives, les permanences, les actions particulières ou pour la prise en charge et le suivi des expositions. Merci donc à tous ceux qui de près ou de loin manifestent leur attachement au village par le biais de son S.I.

Et bonne année à tous !

*Christian Baas*

## Comité des fêtes

### *Le Comité des Fêtes à la pointe de l'animation communale*



Ils sont une petite quinzaine d'administrateurs au Comité des fêtes, ils débordent d'initiatives dans l'animation communale. Ici, il n'est pas question de rester à l'écart, tout le monde est à sa place pour un travail bien défini. Depuis le début de l'année 2008, le comité a organisé une matinée moules-frites, une matinée caillettes, la fête de la Musique, l'animation de la Fête nationale les 13 et 14 juillet, le concours de belote du vendredi 14 novembre qui n'a pas été

à la hauteur des espérances et le jeudi 20 novembre, l'arrivée du Beaujolais nouveau. Toutes ces fêtes se sont déroulées en plein air pour attirer un très large public. Avec très peu de finances, le Comité veut se mettre à la disposition de tous les Piraillois. En effet la société ne s'est pas fixé un engrangement de trésorerie, mais au contraire investir dans le matériel qui fait gravement défaut dans la cité. Si les fonds le permettent au cours du prochain exercice il sera fait l'acquisition de 20 tables et 40 bancs. Il va falloir aménager aussi le local mis gracieusement à la disposition du Comité par Mme Rocher. Ce rez-de-chaussée servira d'entrepôt de tout le matériel, de siège social, de salle de réunion et de bureau administratif.

Avec cet équipement, le Comité des fêtes aura pignon sur rue et de même verra ses démarches organisatrices bien allégées par une manutention réduite au maximum.

Il existe à St-Julien beaucoup d'associations mais bien trop peu participent à l'animation du village. On constate aussi que le bénévolat s'amenuise, il serait dommage que l'énergie associative qui faisait la gloire de la cité disparaisse. C'est en cela que le Comité des fêtes veut œuvrer à condition que dans son village on retrouve les groupements qui bénéficient des largesses municipales par des subventions. Alors pour conclure vivons un esprit festif à St-Julien-Molin-Molette dans la joie et la bonne humeur.



## Les Marchés Pirailons

L'Association Les Marchés Pirailons poursuit son chemin, elle organise chaque année deux marchés qui remportent un vif succès auprès des visiteurs et des exposants.

Pour sa deuxième année d'existence, le bilan est très positif :

- nous avons pris soin d'être très rigoureux dans le choix des exposants et nous mettons tout en œuvre pour valoriser au mieux les métiers des artisans et producteurs qui nous accordent leur confiance,

- ces marchés, d'été et de Noël, se sont forgés une forte notoriété auprès des exposants et du public. Le succès est grandissant, les visiteurs répondent présents à ces journées de la création et découvrent des producteurs du terroir.

Christian Gourdon tient à remercier et à mettre à l'honneur tous les bénévoles qui donnent de leur temps lors de ces deux manifestations.

L'association est ouverte à toutes les personnes prêtes à apporter leur aide à ces animations. Le meilleur accueil leur sera réservé.

## Les dates de 2009 :

- **marché d'été le dimanche 13 septembre**, avec le salon des collectionneurs,
- **marché de Noël le dimanche 13 décembre** avec de nombreuses animations.

L'association Les Marchés Pirailons vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009.

*Pour contacter l'association :*

**Tel. : 04 77 51 52 44**

**ou : 06 67 30 37 32**

**Mail : christian.gourdon2804@orange.fr**

## Bibliothèque municipale

L'année 2008 est marquée par un événement important : Germaine Oriol, qui a dirigé et animé cette bibliothèque pendant plus d'un demi-siècle, a décidé de passer le relais pour savourer un repos bien mérité. Notre petite équipe va devoir se passer de sa disponibilité et de sa grande expérience et essayer de faire aussi bien !

La municipalité et l'association "A livre ouvert" – qui regroupe les bénévoles et usagers de la bibliothèque –, ont organisé une petite fête en son honneur le 15 novembre. Nous étions nombreux ce jour-là, élus, représentants des associations et lecteurs, pour la remercier très chaleureusement pour toutes ces années de bons et loyaux services et lui souhaiter une bonne retraite. Nous remercions aussi toutes les bénévoles qui lui ont longtemps prêté main forte. Nous espérons qu'elles continueront à nous rendre visite comme lectrices.



photo M.-R. Alix



photo Claude Bomard

Au premier étage de la maison des associations, la bibliothèque municipale est ouverte aux habitants de St-Julien-Molin-Molette et des environs. Une cotisation annuelle de 8 euros par famille est demandée. Elle donne droit à l'emprunt de livres, revues, bandes dessinées, albums enfants, etc., pour une durée de 3 semaines.

Les permanences, le choix et l'entretien des livres sont assurés bénévolement par une équipe de 5 personnes qui sont toujours très heureuses d'accueillir de nouveaux lecteurs... ou de nouvelles recrues.

**La bibliothèque est ouverte :**  
**le dimanche de 10 h à 11 h 45**

**le mercredi de 17 h à 18 h et le vendredi de 17 h 30 à 19 h**

## Cinémolette

### 30 millions d'images...

*Eh oui, après réflexion, nous réalisons qu'en 7 ans de Cinémolette nous avons projeté quelque 30 millions d'images...*

Cinémolette, c'est, tout au long de l'année dans la salle de cinéma *La Passerelle*, performante et confortable, deux films récents tout public, en soirée le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois. De plus, nous venons de mettre en route une "double projection" : l'idée est de faire une deuxième séance le samedi, lorsque nous disposons encore du film projeté la veille. À ces 2 films mensuels, nous rajoutons des séances supplémentaires pour des événements ponctuels :

- huit films supplémentaires, début février, dans le cadre du **Festival du 1<sup>er</sup> film** international d'Annonay et du Bassin annonéen, avec l'accueil de réalisateurs et/ou acteurs.
  - trois films sur un week-end sur des thèmes de notre choix : « **Autour du monde paysan** » à l'automne, « **Kung Fu for ever** » en été.
  - un film gratuit « hors les murs », séance en plein air dans le cadre du Festival **Plein Sud**.
  - quatre films « spécial vacances scolaires » pour les enfants.
  - deux films par trimestre dans le cadre du dispositif « **École et cinéma** », en séances scolaires.
- Notre communication chaque mois ?**
- Affiches et tracts distribués dans les commerces et lieux culturels.

- Annonces dans les journaux locaux et les radios.
  - Sites internet : Saint-Julien-Molin-Molette, Parc du Pilat, Communauté de Communes des Monts du Pilat, l'Oreille est Hardie.
  - Demandez la newsletter mensuelle à [cinemolette@wanadoo.fr](mailto:cinemolette@wanadoo.fr)
- Merci à notre public fidèle et bienvenue à tous, pour partager ensemble, dans une ambiance simple et conviviale, le cinéma que nous aimons !
- Tel. : 04 77 51 53 12**

*Du 30 janvier au 9 février, le 26<sup>ème</sup> Festival International du 1<sup>er</sup> Film d'Annonay aura pour thématique les anti-héros...*



## Ateliers Liberté

Les Ateliers Liberté c'est un lieu convivial où les participants choisissent de venir.

Qu'ils soient enfants ou adultes, ils sont poussés, tout simplement, par leur passion et leur soif de faire de la sculpture sur bois, du dessin, de la peinture et de la peinture sur soie.

Ceci, chaque semaine, durant l'année scolaire, en toute liberté, au rythme de leur temps de loisirs, sous forme de cours qui durent deux heures. Puis pendant les vacances d'été, sous forme de promenades créatives de la durée d'un après-midi et de stages de un ou plusieurs jours, auxquels les vacanciers aussi, sont libres de participer.

### En période scolaire :

- cours de dessin/peinture avec Yannick Le Tord, le lundi de 14 h à 16 h.
- sculpture sur bois avec Éric Gache et Jean-Pierre Fanget, le lundi de 17 h à 19 h.

### Les Ateliers Liberté

**5, rue Vieille à St Julien-Molin-Molette**  
**Tel. : 04 77 51 53 23**

## Radio d'Ici



Avec ses trois émetteurs, Radio d'Ici est aujourd'hui bien implantée dans notre région et reflète la diversité d'un bassin mi-rural et mi-urbain. Nous couvrons une zone qui va de la Croix de Chaubouret au col du Tracol, en passant par les villages de Villevocance, Satillieu, Annonay et des incursions dans la vallée, à Salaise et vers le Péage-de-Roussillon. Notre grille s'améliore également avec l'arrivée de nouvelles émissions et des projets. Mais comme nous sommes toujours perfectibles, nous

comptons sur l'aide des auditeurs qui souhaiteraient faire partager leurs connaissances et leurs passions. Si vous disposez d'un peu de temps, n'hésitez pas à nous contacter pour voir ce que nous pouvons mettre en place, ensemble, dans l'intérêt de tous. L'équipe des salariés de la radio est là pour conseiller et former les néophytes, à la technique ou à l'animation. Rappelons également que la radio est ouverte aux visites, scolaires ou particuliers, de préférence sur rendez-vous. Enfin, soulignons un beau travail de mémoire réalisé sur Saint-Julien-Molin-Molette : son histoire, aussi loin qu'en témoignent les vestiges, son passé industriel à l'époque du tissage et la reconversion des fabriques en ateliers d'artistes. Un CD de

témoignages est en vente au prix de 10 €, disponible à la radio où à l'épicerie « chez Dany ».

**6, rue de la Modure**  
**42220 St-Julien-Molin-Molette**  
**Tel. : 04 77 51 57 45 - Fax : 04 77 51 58 33**  
**Mail : bureau@radiodici.com**  
**Site web : www.radiodici.com**



## Musiques à l'Usine

L'équipe prévoit pour cet été, du 12 au 16 août, un **STAGE DE POLYPHONIE**, animé par Élisabeth Ponsot, à la salle des fêtes de St-Julien. Il y aura une grande scène ouverte dans le village, où les choristes présenteront leur travail.

C'est ouvert à tous, qu'on se le dise ! Des détails très bientôt sur le site de Musiques à l'Usine :

<http://www.musikalusine.fr>

Et puis, à l'occasion de notre assemblée générale du **29 mars 2009**, notre groupe vocal **LES CLÉS À MOLETTE** présentera sa dernière création « Qu'importe le flacon », à 17h, salle de la Passerelle.

Venez nombreux, que vous soyez ou non adhérents.

*Nous ne sommes pas actuellement joignables par téléphone, mais par mail à : [musikalusine@wanadoo.fr](mailto:musikalusine@wanadoo.fr) ou par courrier :*

**4, rue du Pré Battoir  
42220 St-Julien-Molin-Molette**

## L'Oreille est Hardie

L'Oreille est Hardie est implantée au RdC de l'usine Ste Marie, parc Dussuc. Elle accueille depuis septembre 1999 des groupes de musique en répétitions ainsi que des résidences d'artistes, et abrite depuis février 2001 un studio d'enregistrement multipistes numérique. Toute l'année est ponctuée d'une programmation de concerts, ambiance cabaret-guinguette... Ainsi, sans tête d'affiche mais plutôt au coup de cœur, les « dimanches à l'Oreille » sont devenus des rendez-vous fréquents qui permettent au public d'apprécier le travail des musiciens ayant enregistré ou répété à l'Oreille. La palette de styles de musique est très variée, allant des musiques du monde à la chanson en passant par les musiques actuelles ou encore le spectacle musico-théâtral.

L'Oreille fonctionne en auto-financement, excepté pour le festival Plein Sud organisé fin août en plein air, pour lequel l'association bénéficie de subventions et du partenariat très précieux des entreprises et commerces locaux sans que le budget ne pourrait pas s'équilibrer (merci encore à eux !). Les 29 et 30 août prochains la place Bancel sera à nouveau transformée en un lieu de fête et de convivialité où les musiques du Sud résonneront pendant deux jours, sans oublier une soirée cinéma en plein air le vendredi 28 avec Cinémolette (en transat sous les étoiles !) et des concerts programmés le week-end précédent dans des communes voisines.

Mais le cœur de l'Oreille, c'est aussi, et surtout, la réunion de gens d'horizons sociaux et professionnels divers, et de différentes générations, tous liés par une passion commune, la musique,



et la volonté d'animer le « pays » en proposant des moments de convivialité, en lien avec les activités musicales qui « gravitent autour de l'Oreille »... Le tout, agrémenté des savoir-faire de chacun, qu'il s'agisse de technique, de cuisine, de bidouille, de déco...

Ainsi, l'année 2008 a vu défilé *La Trime* et son orgue de barbarie, le groupe choral *Chora'son*, le swing manouche de *Beltuner*, *Ness El Hiya* et son ambiance méditerranéenne, le blues canadien de *Marc-André Léger*, le jazz de *No Vibrato* venu de Suisse, la soul music de *Ali Harter* tout juste arrivée de l'Oklahoma... Côté chanson, *Vincent Gaffet*, *Didier Ottin* et *Duodénum* nous ont enchanté de beaux dimanches... Par un coup de théâtre, la *Cie Salvini* nous a montré que « l'argent ne fait pas le bonheur » et *Les 4 à Strophes* nous ont offert leur nouvelle création humour et chanson. Enfin, l'Oreille a organisé un petit salon de la bière artisanale avec l'association BIERA (dégustations agrémentées des concerts de *Fred Radix* et *Monsieur Bidon*), ainsi que des portes ouvertes dans le cadre des journées Patrimoine de Pays, avec expo visuelle

et sonore et interventions du groupe vocal de St Julien et de la fanfare révolutionnaire *Le Ré Grave*. Et puis, comme chaque année, l'Oreille a planté son « aquarium » (espace guinguette-concerts) au festival « Pas des poissons des chansons » à Annonay (rendez-vous cette année les 3 et 4 avril 2009). En ce qui concerne la 9<sup>ème</sup> édition du Festival Plein Sud en août dernier, elle a débuté « à l'africaine » avec *Doni Doni* au Bessat et *Kaluwo* à Thélis-la-Combe, puis le voyage a continué d'Orient en Occident avec *Trankilesha*, *Jala Mano*, *No Mad*, *Balval* et *Mustapha MB*. Pour finir, on aura pu découvrir le groupe palestinien *Dal'ouna* lors d'une soirée co-organisée avec Artisans du Monde dans le cadre de la semaine internationale pour la paix.

**Le programme cette année ?** Les rendez-vous se dessinent mais les dates ne se fixent que petit à petit... un brin de folie, une belle énergie, et... beaucoup d'improvisation, c'est aussi ça l'Oreille !!

**Tel. : 04 77 51 58 51**

**Mail : [oreillehardie@hotmail.com](mailto:oreillehardie@hotmail.com)**

**Site web : <http://perso.orange.fr/oreille>**

## L'Essaim de Julie : un lieu partagé

Deux ans après l'inauguration, le bilan de la résidence artistique « L'Essaim de Julie » est des plus encourageant.

**8 groupes ont été accueillis en résidences de création.** L'Essaim a soutenu chacun de ces projets artistiques en mettant gratuitement sa salle à disposition et en prenant en charge tout ou partie de l'hébergement et des repas. Cette co-production de spectacles est rendue possible grâce aux aides publiques (Drac, Région RA, Département Loire) et à beaucoup d'aide privée (bénévolat, apport matériel...). Le choix de ces projets se fait en relation avec des diffuseurs qui s'engagent à programmer les créations en questions. Une attention particulière est portée aux artistes dits « émergents » et/ou issus de la Loire et de Rhône-Alpes.

En dehors de ce soutien direct à la création artistique, **L'Essaim de Julie mène aussi des actions visant le développement culturel local.** C'est à dire qu'elle aide des projets menés par d'autres structures culturelles locales et propose (seule ou avec d'autres) des activités destinées aux publics locaux (spectacles, stages, événements...). Elle a par exemple organisé **10 soirées avec entrée libre en 2008.**

Un autre axe d'activité de L'Essaim (et qui recoupe parfois les autres) est **la formation aux pratiques artistiques.** Là encore, il s'agit, soit d'un soutien à d'autres structures (stages de La Trisande par ex), soit d'initiatives propres à L'Essaim (comme le

stage de Swing Manouche organisé en 2007 et qui sera reproduit en 2009). A noter aussi les petits appuis techniques que L'Essaim apporte parfois aux activités traditionnelles de St Julien (fête de l'école, randonnée du Sou des écoles, journées patrimoine portées par le syndicat d'initiative, 14 juillet organisé par le comité des fêtes, accueil du « chantier jeunes », téléthon...).

**D'une manière générale, L'Essaim est donc à la fois une structure porteuse de ses propres initiatives mais aussi une sorte d'outil au service de projets artistiques ou culturels portés par d'autres acteurs locaux et régionaux.** Elle est d'ailleurs reconnue, dans cette dimension, comme un des 9 lieux intermédiaires de la région Rhône-Alpes.

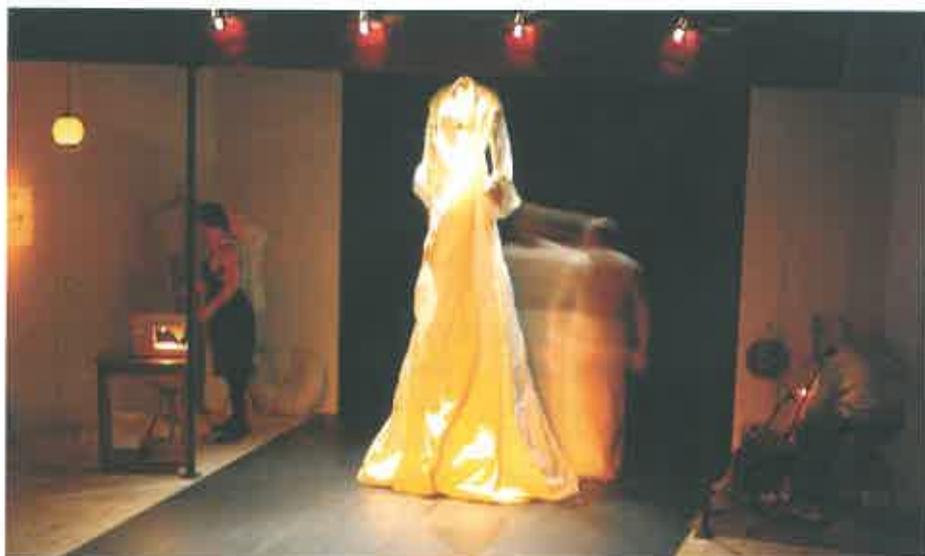
Enfin, L'Essaim se veut à **l'écoute de projets internationaux et solidaires :** après l'accueil d'artistes cambodgiens en 2007, 4 artistes québécois et

6 artistes ex-yougoslaves ont été accueillis en 2008. Un esprit qu'on retrouve aussi dans son intervention auprès du Printemps des couleurs d'Annonay, un collectif mobilisé contre le racisme et la ségrégation. Pour conclure il reste à relever qu'en 2008, plus de 1500 personnes auront fréquenté le lieu à des titres divers et que toutes soulignent le confort et la convivialité de l'accueil.

Précisons encore qu'un poste à mi-temps a pu être créé en 2008 et qu'un autre est prévu dans quelques mois à destination d'un jeune de moins de 26 ans.

**L'objectif 2009** est donc simple : continuer en préservant tous les points qui font l'identité et la force de ce projet et développer l'activité de façon à conforter la création de postes.

*Pour toute précision se reporter au site : [www.essaimdejulie.org](http://www.essaimdejulie.org)*



« Oripeaux » par l'atelier Bonnetaille, 12 novembre 2008.

## Bien vivre à St-Julien et Colombier

Notre association, créée en 1995, a pour but la sauvegarde et l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune. Elle a beaucoup à faire depuis que la carrière a augmenté brutalement et considérablement son activité, à la fin des années 1980, sans que des aménagements aient pu être

apportés dans plusieurs domaines :

- mettre en sécurité les piétons et autres usagers de la route dans la traversée du village et sur les routes qu'empruntent les camions,
- limiter les nuisances (nuages de poussière qui retombent sur la forêt, les habitations proches, le camping..., torrents de boue qui partent dans la rivière, tirs de mines qui secouent les hameaux environnants, état de la

route autour du site et du dépôt de Colombier, etc.), Nous avons obtenu des améliorations, toujours insuffisantes et fragiles. Si ces questions vous préoccupent, nous sommes à votre écoute.

Bien Vivre à St-Julien et Colombier  
B.P. 14  
42220 St-Julien Molin Molette  
e-mail : [bienvivre.pilat@free.fr](mailto:bienvivre.pilat@free.fr)

## Studio Les Ailes de Bernard - Compagnie La Trisande

Le studio **Les Ailes de Bernard**, 4 rue Peyronnet, propose des stages de danse contemporaine de janvier à juillet 2009. Les stages concernent les adultes amateurs et professionnels et les enfants. Programme disponible mi-décembre.

**Renseignements et réservation au 04 77 51 59 25**

Dans le cadre d'un échange entre l'INSA école d'ingénieurs de Lyon et Les Ailes de Bernard, La compagnie **La Trisande** travaille autour du projet de spectacle « **Nous Ici** » avec une trentaine d'étudiants investis dans les différentes disciplines du spectacle (danse, lumière, son, vidéo) accompagnée par Delphine Gaud et Franck Besson. Un suivi régulier établit une vingtaine de séances

entre Lyon et St Julien. Les étudiants viennent travailler au studio Les Ailes de Bernard sur trois week-ends sur le thème de leur rencontre avec l'ancienne filature, sa mémoire, ses matières et objets et la découverte du village.

Ce projet donnera lieu à 4 représentations au théâtre La Rotonde du Campus Universitaire de la Doua-Insa à Lyon, les 31 mars, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril 2009.

La Trisande présente en avant première une version duo en intérieur de « **Tropismes** » qui a été présentée

dans les hauteurs de St Julien en août dernier.

Représentation le samedi 13 décembre à 20h30 à l'Essaim de Julie à Saint-Julien-Molin-Molette (P.a.f. libre, renseignements Essaim de Julie 04 77 51 56 46) et le mardi 16 décembre à 20h à l'usine-Comédie de St-Étienne, Festival les Momentanées (renseignements compagnie Litécox 04 77 57 12 70). Avec :

danse : Blandine Pinon et Delphine Gaud - lumières : Franck Besson - musique : Rafaël Vuillard - complicité artistique : Christophe Gonnet.



## Ceci n'est pas une usine

Dans le cadre d'un programme culturel intitulé « Regards croisés sur les Paysages » conçu à l'initiative de 3 Parcs naturels régionaux de la région Rhône-Alpes dont celui du Pilat, l'association « Ceci n'est pas une usine » a accueilli entre 2006 et 2008 trois artistes contemporains de renommée internationale : George Trakas qui vit et travaille à New-York (États-Unis), Patrick Corillon, artiste belge et Lois et Franziska Weinberger, artistes autrichiens. La plupart d'entre vous ont sans doute déjà découvert l'œuvre monumentale réalisée à cette occasion par George Trakas au Col du Gratteau ? L'œuvre de Lois et Franziska Weinberger est à découvrir au Parc du Bois d'Aveize, au cœur de l'urbanité stéphanoise. D'une approche toute autre concernant les questions du Paysage, l'œuvre de Patrick Corillon est précieusement abritée dans les pages d'un livre d'ar-

tiste que l'on peut acquérir, ou, plus simplement, consulter à la bibliothèque de St-Julien.

Le 10 juin 2008 s'est tenue à St-Genest-Malifaux une journée complète de restitution, d'échanges et de débats en présence de plusieurs des artistes, de nombreuses associations, représentants de Parcs naturels, d'élus, et de spécialistes de ces questions de Paysage.

Un catalogue rassemblant des documents sur l'ensemble des réalisations aux seins de ces trois Parcs naturels régionaux et des textes critiques, a également été édité.

**Contact pour tout renseignement sur ce projet, les œuvres, leurs auteurs ou les documents édités à cette occasion : association Ceci n'est pas une usine 04 77 51 57 47**



Quai des 3 dents. Col du Gratteau. George Trakas

## Don du Sang :

« une démarche vieille d'un demi siècle à St-Julien-Molin-Molette »



Le don du sang nous interpelle à intervalles réguliers à un devoir civique et bénévole trois fois par an à St Julien.

Cette démarche a été l'initiative de ceux qui avaient été privés de liberté pendant de longues années : les prisonniers.

Tout le monde se rappelle de l'engagement de Henri Domas, Marcel Rochedy, Joseph Souvignet, Joseph Odouard, Emmanuel Dumas, Jean Peyraverney... et bien d'autres aujourd'hui disparus. Il n'était pas rare de comptabiliser près de 100 donateurs à chaque journée de don du sang, dont un contingent important de sapeurs pompiers. Dans les années 1980 St Julien était devenu le village le plus généreux de France en rapport à sa population. Cette noblesse d'âme a été logiquement reconnue par l'état en décernant à notre cité la Couronne Civique au cours d'une somptueuse céré-



monie dans la grande Salle des fêtes du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cet insigne fut remis par l'ancien Président Alain Poher à la délégation pirailonne composée de MM. Marcel Thiollière, Jean Delforges, Joseph Souvignet et Claude Bonnard. Aujourd'hui, l'élan de générosité connaît un certain fléchissement. Il faut absolument inverser la vapeur et endiguer cette hémorragie qui risque de réduire à néant l'œuvre des anciens prisonniers de guerre.

*Lilette Magnard*

## Le don d'organes : pourquoi faut-il en parler en famille ?

France ADOT 42 - Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains



Nul n'est censé ignorer la loi. Et pourtant ! La législation concernant les prélèvements d'organes vitaux sur personnes décédées est fondée sur le consentement présumé.

"Le prélèvement peut être pratiqué dès lors que la personne décédée n'a pas fait connaître, de son vivant, son refus

d'un tel prélèvement. Ce refus peut être exprimé par tout moyen. Si le médecin n'a pas directement connaissance de la volonté du défunt, il doit s'efforcer de recueillir le témoignage des proches."

Il existe depuis 1998 un fichier national informatisé des refus sur lequel toute personne opposée pour elle-même peut se faire inscrire dès l'âge de 13 ans. Actuellement, il comporte 70 000 noms. En revanche, il n'existe pas de fichier des acceptations. Avant 18 ans, l'autorisation écrite des parents est requise avant tout prélèvement.

Très souvent, en cas de mort encéphalique (destruction irréversible du cerveau), suite à un décès brutal, on ne connaît pas la volonté du défunt. Était-il favorable ou opposé au don d'organes vitaux après décès ?

Pour elles-mêmes, la plupart des personnes y sont favorables. Apporter son témoignage, à la suite du décès dans des circonstances dramatiques d'un être cher, est tout autre.

Il est donc souhaitable que chacun décide pour lui-même, informe sa famille et porte une carte « Au nom de la vie » que les associations comme France ADOT 42 sont habilitées à délivrer. PAS DE PRÉLÈVEMENT SANS DON PRÉALABLE. Statistiquement, nous avons tous 3 à 4 fois plus de chances d'être greffé que prélevé.

Au cours de l'année 2007, en France : 3 147 morts encéphaliques ont été recensées. 1 562 sujets prélevés ont permis 4666 greffes. Pendant ce temps, 5 774 nouveaux patients ont été inscrits sur listes d'attente d'une greffe. Au 31 décembre 2007, les listes d'attente totalisaient 7 675 patients. Faute de greffons (qui potentiellement existaient), 360 patients sont décédés dans l'année. La plupart auraient pu être sauvés

*Le président, René Ferrier*

**FRANCE ADOT 42 (le siège de l'association départementale) : 19 rue Benoît Malon - 42335 ROANNE Cedex**  
**Pour Loire Sud : 8 place de l'Hôtel de Ville - 42023 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1**

## Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Les adhérents de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (A.D.M.D.) militent pour une loi de liberté sur la fin de vie, comme cela se fait déjà en Belgique, aux Pays-Bas et bientôt au Luxembourg. Cela veut dire que le jour

où la maladie se fera trop présente et les souffrances insupportables, une loi devra nous fournir les choix :

- le choix pour ceux qui le veulent de vivre leurs souffrances jusqu'au bout ;
- le choix d'accéder aux unités de soins palliatifs, réservées aujourd'hui à seulement 15% de ceux qui en ont besoin ;
- le choix d'obtenir une aide active à mourir consistant à recevoir, pour ceux

qui le désirent, et en ont clairement exprimé le souhait, les moyens de finir sa vie avant que les douleurs ou la trop grande dépendance ne soient insupportables, au moment et dans les conditions désirées.

Les réunions ouvertes à tous, ont lieu le premier mardi des mois de février, avril, juin, octobre et décembre.

**Renseignements : 04 27 81 07 19**

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de naissance	À la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance	Gratuit (1)
Extrait d'acte de mariage	À la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage	Gratuit (1)
Extrait d'acte de décès	À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, date de décès	Gratuit (1)
Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention : 1 mois environ	Mairie du domicile	2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 copie d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte	Gratuit
Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 10 jours environ	Mairie du domicile	2 photographies récentes et conformes à la réglementation, 1 timbre fiscal de 89 €, 1 justificatif de domicile, 1 copie d'acte de naissance	89 €
Duplicata livret de famille	Mairie du lieu de mariage		
Légalisation de signature		Apposer la signature à la mairie	Gratuit
Autorisation de sortie du territoire des mineurs	Mairie du domicile	Carte d'identité du mineur et livret de famille	Gratuit
(1) : joindre une enveloppe timbrée pour envoi par correspondance			

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1<sup>er</sup> trimestre 2009

**18 janvier** : concours belote Club Joie de Vivre

**du 30 janvier au 9 février** : festival du 1<sup>er</sup> film d'Annonay avec des séances à Cinémolette les 2 week-ends

**7 février** : bal de la classe 2011

**8 février** : concours de belote de la classe 2011

**15 février** : concours de coinche du Foot au Cercle Jeanne d'Arc

**15 mars** : concours de belote du Cercle Jeanne d'Arc

**22 mars** : repas des anciens

**29 mars** : Assemblée Générale de l'association Musiques à l'Usine et Spectacle des Clés à Molette

**4 avril** : exposition Roger Dérioux à Sainte-Marthe

## Quelques dates à l'extérieur

### Catherine Baas, artiste plasticienne

- jusqu'au 20 janvier : exposition à l'Office de Tourisme de Bourg-Argental
- 21 mars-21 juin : Galerie art/architecture (22 rue des Capucins, Lyon)

### Réjane Bajard, comédienne

- 30 janvier 20h30 au théâtre de Givors : « Under Macbeth » d'après Shakespeare. Mise en scène Thierry Bordereau, Plateforme Locus Solus
- 28 mars 15h au théâtre de Givors : « Pour un réenchantement du monde », Plateforme Locus Solus, création collective

### Michèle Bernard, auteur-compositeur-interprète

- **Spectacle « Des Nuits Noires de Monde »** :  
16 janvier : Le Péage de Roussillon / 23 janvier : Saint-Vallier  
27 janvier : Angers / 10 février : Vaulx-en-Velin  
14 février : Douchy-les-Mines / 8 mars : Portes-lès-Valence  
27 mars : Bourg-en-Bresse

### - Spectacle « Le Nez en l'Air »

- 30 janvier : Pierre Bénite / 24 mars : Le Quesnoy

### - Spectacle « Piano/Voix »

- 24 janvier : Meyzieu / 7 mars : Aubenas / 21 mars : Bourges

Tous renseignements sur [www.michelebernard.net](http://www.michelebernard.net)

### Sophie Gentils, auteur-compositeur-interprète

- du 14 au 17 janvier 20h30 : invitée de Françoise Monneret à A THou Bout d'Chant (2 rue de Thou 69001 Lyon)

### Fred Radix, auteur-compositeur-interprète, metteur en scène

- 19 janvier : Paris au Café de la Danse, nouveau spectacle
- 20 janvier : Montbrison, festival « Les Poly'sons »
- 22-23-24 janvier : Lyon, salle Rameau, Monsieur Loyal et mise en scène du nouveau spectacle d'Amélie-les-crayons, « la porte-plume »
- du 17 au 20 février : Venissieux, mise en scène de « X-TATIC et le Narvalo Orchestra »
- du 23 au 28 février : Achères (78), mise en scène de « Zoé et Léon »
- du 2 au 5 mars : résidence au Théâtre d'Annonay
- 13 mars : Mornant (69), nouveau spectacle
- 21 mars : Carquefou (44), nouveau spectacle

### Pierre Meunier, comédien, auteur et metteur en scène de théâtre

- 3 mars au théâtre de Vidy, Lausanne (Suisse) : « Sexamor », nouvelle création

### Musiques à l'Usine

- 17 janvier à Francheville : Les Clés à Molette fêtent leurs dix ans
- 14-15 mars à Lyon : Nouvelle création des Clés à Molette « Qu'importe le flacon »



### *Et les travaux... toiture de l'église, grotte du calvaire*

La réfection de l'ensemble de la toiture de l'église est terminée. Les travaux du clocher se sont révélés des plus spectaculaires (voir les photos). L'entreprise locale GAMON signe là un ouvrage de qualité montrant ainsi tout son savoir-faire. Notre clocher fait peau neuve en gardant toute sa fière allure. Les employés communaux ont contribué à cette réussite par la réfection des abatsons. Une équipe de bénévoles de la paroisse a apporté sa contribution en nettoyant l'intérieur du clocher et son escalier d'accès qui en avaient le plus grand besoin.



La voûte de la grotte est consolidée, les travaux de mise en sécurité sont terminés. Il reste à l'entreprise BRTAT de Lupé à sabler les rochers et effectuer un rejointoiement des pierres. Cette opération sera réalisée au printemps. Après le dégagement du trottoir de l'allée du bas et la réalisation des travaux, les allées et la décoration seront améliorées.

